

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES PARENTS D'ELEVES du jeudi 7 avril 2016 à 19h00

Lieu : Collège Les Battières, Salle des Violettes

Réunion organisée par le bureau du Conseil Local FCPE Collège Les Battières.

Présents : 25 parents

Rédaction : Sylvie LAURENT-MOREAU (sylvielaurentmoreau@gmail.com – 06 58 46 77 54)

Diffusion : Madame ALAMI, Madame SABATON, les parents présents, Blog du collège les Battières

Points abordés : (Madame ALAMI a fourni des réponses à chacune des interrogations)

- 1- retour sur les conseils de classes des 1^{er} et 2^{ème} trimestres
- 2- proposition de communication
- 3- liste des actions menées par le bureau et les parents d'élèves depuis le début de l'année scolaire
- 4- actions en cours
- 5- information sur les pétitions
- 6- informations et questions diverses
- 7- LA REFORME

PROCHAINE REUNION PARENTS LE MARDI 28 JUIN A 19H00 – SALLE VIOLETTE

Calendrier des prochains événements :

Représentation de l'atelier Théâtre le mercredi 4 mai
Représentation de la Chorale le mercredi 11 mai
Voyage à Barcelone du 17 au 21 mai
Epreuve orale de l'Histoire de l'Art pour les 3^o le mercredi 25 mai = pas de cours pour les 6^o, 5^o, 4^o
Soirée « Retours sur le voyage en Chine » le jeudi 26 mai
Représentation de l'atelier Cirque le lundi 30 mai
Les conseils de classe se dérouleront entre le 3 et le 20 juin
Inscription des 6^o le mercredi 8 juin, les parents d'élèves seront présents
Retour des manuels scolaires le 20 juin (4^o, 3^o) et 21 juin (6^o, 5^o)
Préparation des salles pour le DNB le 22 juin = pas de cours pour les niveaux 6^o, 5^o, 4^o
DNB (Diplôme National du Brevet) les 23 et 24 juin = pas de cours pour les niveaux 6^o, 5^o, 4^o
Bal de fin de collège pour les 3^o le vendredi 24 juin (réservé aux élèves de 3^o)
A partir du 28 juin, les élèves sont accueillis au Collège et au restaurant scolaire mais les cours n'auront pas lieu
Réunion Parents le mardi 28 juin
Conseil d'Administration : jeudi 30 juin
Début des vacances scolaires le mardi 5 juillet fin de journée

Rappel des coordonnées des parents élus au bureau du Conseil Local FCPE Les Battières :

Présidente :	Céline LAQUET	06 58 27 33 24	celine.laquet@gmail.com
Vice-Présid. :	Nathalie COLAS	06 71 47 63 46	nat.chouraqu@gmail.com
Trésorière :	Julie MARTRAIRE	06 58 15 34 08	j.martraire@gmail.com
Trésorière Adj. :	Katia NARDOT	06 82 87 33 59	gasnar@gmail.com
Secrétaire :	Sylvie LAURENT-MOREAU	06 58 46 77 54	sylvielaurentmoreau@gmail.com
Secrétaire Adj. :	Sébastien GERAT	06 61 89 17 24	sebastien.gerat@gmail.com

Parents d'élèves siégeant au Conseil d'Administration du Collège Les Battières :

Titulaires : les 6 membres du Bureau du Conseil Local
Suppléants : Stéphanie BURFIN, Annick GUIGNARD, Sarah LEFRANC,
Christophe NICOLAS, Christelle PEYRON, Céline TURREL

La première partie de la réunion, de 19h00 à 20h00, est destinée aux parents d'élèves délégués, la deuxième partie, de 20h00 à 21h30 est ouverte à tout parent qui souhaite y assister.

I- Retours sur les conseils de classe :

=> les parents délégués expriment leur regret de ne pouvoir dialoguer directement avec les parents des classes dont ils assurent les conseils. Comment faire remonter les besoins ou demandes des parents dans ces conditions ?

* Effectivement, le système de communication actuel n'est pas performant. Cette question nous amène directement à aborder le point 2- « proposition de communication »

* concernant les remontées d'informations de la part des parents, le bureau propose d'élaborer un questionnaire à destination des élèves de 3ème, à distribuer en amont des conseils de classes du troisième trimestre : il s'agirait de recueillir des éléments de bilan qualitatifs de la part d'élèves et/ou de parents qui ont passé quelques années au Collège Les Battières.

A cet effet, se forme une commission (4 parents volontaires), chargée de rédiger le questionnaire et de le transmettre aux parents via les professeurs principaux (cahiers de liaison)

Éléments de réponse du collège : OK

Serait-il possible que la question du bilan soit posée et discutée en vie de classe par les professeurs principaux afin de sensibiliser les élèves pour obtenir plus de réponses aux questionnaires ?

Éléments de réponse du collège : OK

* pour les classes de 6ème, 5ème, et 4ème, nous proposons de mettre un mot dans les cahiers de liaison simplement pour savoir si les parents ont des informations à faire remonter avant le dernier conseil de classe de l'année.

Éléments de réponse du collège : OK

D'une manière générale, serait-il possible de mettre une info sur Pronote lorsque les questionnaires ont été distribués dans les cahiers, du type « ce jour les questionnaires des parents d'élèves ont été distribués en vue du conseil de classe du Xtrimestre, ils sont à rendre pour le -date- »

Éléments de réponse du collège : OK

=> certains parents délégués évoquent la difficulté de trouver une place « utile » au sein des conseils de classes : en effet, certains se sont vus accueillis avec un refus d'emblée de traiter de problèmes liés à la vie quotidienne au collège, et n'ont pas pu obtenir d'informations claires malgré leurs demandes réitérées pendant les conseils de classe (mauvaise visibilité des documents projetés, non prise en compte des demandes, traitements très rapides des sujets). Les parents concernés ont parfois été jusqu'à remettre en question leur engagement.

=> à l'inverse, d'autres parents délégués expriment leur satisfaction quant à la confiance qui leur a été accordée à l'occasion des conseils de classe : mise à disposition de documents clairs, échanges dans la transparence.

* Les différences de liens avec les parents dans les conseils de classe sont probablement liés aux différences de posture des personnes qui les ont dirigés. Il y a eu beaucoup de changements de personnels depuis le début de l'année scolaire au Collège, ce qui a eu une répercussion directe sur la continuité et la cohérence du travail entre l'équipe éducative et les parents.

=> quelques difficultés concernant la rédaction des comptes-rendus, et leur diffusion.

* en cas de difficulté pour rédiger les comptes-rendus, ne pas hésiter à s'adresser à la secrétaire du bureau, Sylvie Laurent-Moreau, qui peut vous guider et vous envoyer des modèles. Même lorsque le parent a l'impression de ne pas avoir beaucoup d'éléments à apporter, il est toujours possible de noter les remarques générales sur la classe de la part de chaque professeur, qui, normalement, développe un peu plus à l'oral ses commentaires que ce qui est résumé sur le bulletin de la classe mis à disposition sur Pronote. Attention à bien noter les coordonnées des parents délégués sur chaque compte rendu, et à le transmettre au collège le plus rapidement possible.

=> toujours des problèmes au sujet des cartables trop lourds, malgré la mise à disposition de casiers pour les demi-pensionnaires.

Serait-il possible de revoir la liste des fournitures que le collège distribue en début d'année en demandant des cahiers avec moins de pages (les grands cahiers de 96 pages systématiquement demandés sont très lourds) ?

Éléments de réponse du collège : OK

Est-ce que les professeurs pourraient être sensibilisés à cette question et accepter plus de souplesse quant à la possibilité d'utiliser soit un classeur avec un onglet par matière, soit un cahier moins épais par matière ?

Éléments de réponse du collège : il faut rédiger une proposition claire que Madame Alami transmettra aux professeurs pour les sensibiliser et recueillir leurs remarques

divers :

* certaines classes ont beaucoup de délégués, ce qui a soulevé des interrogations au premier trimestre sur qui assiste au conseil, là où d'autres classes n'ont pas de parent délégué : pouvons-nous essayer de nous répartir sur toutes les classes ? Il est rappelé qu'un parent délégué ne l'est pas pour son enfant mais pour tous les élèves, même s'il est évidemment plus facile de s'insérer dans un conseil de classe dont nous connaissons l'atmosphère générale. Les parents délégués sont là pour faire remonter les informations émanant des autres parents, mais également pour veiller à l'équité de traitement des élèves de la part de l'équipe éducative à l'occasion des conseils de classe.

II- Proposition de communication :

Nous vous envoyons les informations suivantes :

- + informations générales qui nous viennent du collège et qui nous semblent importantes pour le bien-être de vos enfants et pour faciliter les liens entre tout parent et l'équipe du collège (ex : remplacement de Mme Khadri, remplacement de Monsieur Abed, dates des conseils de classe...)
- + informations émanant de la FCPE (ex : la conférence sur le harcèlement) ;
- + informations sur nos actions (ex : réforme)

MAIS, beaucoup de retours « NPAI », quelques retours de parents qui ne souhaitent pas recevoir d'infos, quelques retours de parents qui estiment ne pas recevoir suffisamment d'infos, une difficulté de notre part à vous envoyer les informations à temps. De plus, il n'a pas été possible cette année de transmettre les coordonnées des parents aux parents délégués ce qui rend difficile la tâche de ces derniers lors des conseils de classe. Voici donc de nouvelles propositions à mettre en place pour la rentrée de septembre 2016.

- + **chaque parent délégué se chargera de la transmission** des informations aux parents de la/les classe(s) dont il s'occupe = plus rapide
- + **chaque parent délégué sera en contact direct** avec les parents de la/les classe(s) dont il s'occupe = plus efficace pour les remontées d'informations et demandes formulées par les parents en vue des conseils de classe
- + meilleure utilisation de **l'adresse générique parents.battieres@gmail.com** = cela vous évite de vous poser la question à qui dois-je écrire ?
- + retrouver un rythme de **réunions** plus raisonnable (! nous avons dû cette année supprimer celle de début d'année car le CA a été calé sur la même date!) = une meilleure connaissance des parents entre eux, un meilleur partage d'idées

Il est proposé :

* d'insérer un paragraphe dans les dossiers d'inscriptions envoyés par le collège pour que chaque parent qui inscrit son enfant au collège réponde à la question « nous autorisez vous à transmettre votre adresse mail à l'association des parents d'élèves afin de recevoir leurs messages (informations, actions à mener, vie du collège, événements...etc) ? oui : non :

Éléments de réponse du collège : OK. Attention, les dossiers sont transmis le 24 mai = faire vite

* d'installer une table de permanence parents à l'entrée de la salle pour accueillir les parents qui viennent à la journée d'inscription (salle violette), avec un ordinateur branché sur internet pour que les parents qui le souhaitent puissent eux-mêmes nous envoyer un mail (cela évitera les erreurs de lecture et de saisie dans les adresses, et fera office d'accord de leur part pour recevoir nos mails)

Éléments de réponse du collège : OK

* idem pour la journée portes ouvertes.

Éléments de réponse du collège : OK

* d'insérer un mot dans les cahiers de liaison en début d'année pour inciter les parents à nous laisser leur adresse mail en nous envoyant un message sur parents.battieres@gmail.com

Éléments de réponse du collège : OK

* de proposer une réunion spécifique 5ème et 6ème en début d'année pour présenter concrètement les actions menées par les parents d'élèves (présentation type powerpoint).

III - Actions menées :

Beaucoup d'actions depuis le début d'année scolaire. Les membres du bureau ont du mal à suivre... de ce fait, il est là aussi proposé une nouvelle organisation :

créer des commissions dans lesquelles les parents qui le souhaitent s'inscrivent pour mener à bien une action (à l'image par exemple de la mobilisation pour que le Chinois soit enseigné au Lycée Branly)

=> **Mise à jour des documents officiels** suite à la mise en place du nouveau bureau, auprès de la FCPE. Mise à jour des comptes, on n'a pas de sous ! (35€ sur le compte...). Réception de 8 adhésions cette année.

=> **Portes ouvertes** : il s'agit d'une journée importante pour le Collège, pour les futurs inscrits et pour les parents. Pour l'année scolaire 16-17, il faudra veiller à bien envoyer en temps et en heure l'information aux parents pour les solliciter (il faut du monde pour se relayer toute la journée, et ce sera l'occasion de récupérer des adresses mails).

=> **Opération Sapins**, permet de financer une partie des sorties organisées par le Collège. L'argent récolté est versé au Foyer à cet effet. Jusqu'à maintenant, les gains sont reversés pour la sortie des 6ème à Lamoura, et les sapins sont proposés à la vente aux familles de 6ème.

Proposer au Collège d'élargir la vente à toutes les familles.

Éléments de réponse du collège : OK. Il faut organiser cela avec Madame Grenier ; cette dernière est d'accord sur le principe et demande que les parents d'élèves se chargent d'informer les familles de 5°, 4°, 3°, et de distribuer les bons de commande.

=> **Mise à jour du Blog**, page parents : pour info, nous n'avons pas la main sur cette page. Le collège, dans sa logique de collaboration avec les parents héberge cette page et l'alimente en fonction de nos demandes. Nous sommes donc tributaires de l'accord et de la disponibilité de l'équipe du collège.

=> **Conflit de date entre le spectacle de cirque et le voyage en Espagne** : médiation entre parents et direction du collège, médiation entre professeurs et direction du collège. Une solution a été trouvée : la date du spectacle de cirque a finalement pu être décalée :

il aura lieu le lundi 30 mai à la MJC de Ménival à 18h00.

=> **Remplacement de Monsieur ABED**, professeur de technologie absent pendant tout le deuxième trimestre : le collège et les parents se sont mobilisés. Envois multiples de mails et appels téléphoniques au service de remplacement des professeurs non-titulaires du Rectorat.

Action commune qui s'est soldée positivement cette semaine : Monsieur ABED est maintenant remplacé par Monsieur HARZALLAH.

Pour mémoire, cette absence concernait 280 élèves répartis dans 11 classes. Les informations ont été saisies sur OUYAPACOURS (site FCPE qui collecte au national toutes les informations sur les non remplacement des professeurs pour faire pression).

=> **Actions de médiation** entre les parents qui rencontrent des problèmes au sujet de leur enfant et le collège. Les parents du bureau, lorsqu'ils sont sollicités par un parent qui leur fait part d'un conflit, prend des renseignements auprès du Collège et propose systématiquement au parent concerné de l'accompagner lors d'un rdv avec un membre de l'équipe du Collège. Il peut s'agir d'un rdv avec Madame Alami, ou Madame Branchet, ou un professeur.

=> **Réforme** : VOIR EN FIN DE COMPTE RENDU, point VII !

IV- Actions en cours :

=> **Manque de personnel** d'entretien et de service au restaurant scolaire : depuis 2 ans il manque une personne à temps plein et une personne à temps partiel (40 %), ce qui nuit au bon déroulement du service sur le temps de midi et sur l'entretien des locaux (de tous les locaux, pas seulement du restaurant scolaire, mais le manque est plus visible dans ce lieu...).

Cela génère une fatigue pour l'équipe en place qui doit pallier le manque et travailler dans de moins bonnes conditions, et cela oblige professeurs et élèves à prendre en charge une partie de l'entretien des locaux...ce qui peut constituer pour les élèves une action de sensibilisation mais ne saurait en aucun cas se substituer à un poste et devenir une solution pérenne !

Pistes :

- + **interpellation des élus** de la mairie du 5ème et de Lyon Métropole, (invitation à déjeuner au restaurant scolaire pour faire constater **la qualité des repas et la politique soutenue** -circuits courts donc producteurs locaux, plats réalisés sur place, sensibilisation au goût par des propositions de découvertes culinaires venues d'ailleurs...etc)
- + **interpellation des médias,**
- + **reportage France 3**
- + **pétition ?**

V- Pétitions :

=> **Réforme** : Vous pouvez encore signer la pétition que nous avons lancée sur la réforme du collège. Si vous n'avez plus le lien, envoyez un mail à Sylvie qui vous le renverra. À ce jour 328 signatures dont certaines n'émanant pas de parents qui ont des enfants au collège.

Faites passer la pétition dans vos réseaux personnels.

=> **Personnel de Lyon Métropole non remplacé** : à voir si nous lançons une nouvelle pétition après avoir contacté les élus. Il sera peut-être difficile de remobiliser les parents pour signature...

VI- Infos diverses :

=> **une adresse mail globale** parents : parents.battieres@gmail.com

=> **un début d'année particulièrement difficile** avec deux nouvelles personnes à des postes clés de l'équipe (CPE et Principale Adjointe) : quelques difficultés dans la transmission d'information, notamment au sujet de l'absence des professeurs non notées sur Pronote. Cette situation semble être améliorée par le retour de Mme Branchet.

=> les parents doivent **bien faire remonter l'information** s'ils constatent des manques réguliers d'informations sur Pronote (les devoirs, les cours -ressources pédagogiques-, les absences, etc)

VII- Réforme :

Info préalable : nous avons recueilli d'une part l'avis de l'Inspection Académique (réunion au Collège Clémenceau le 30/11/2015), d'autre part le point de vue de la FCPE (cahier spécial sorti à la suite de cette réunion), enfin, celui de l'équipe pédagogique et de direction du Collège (plusieurs réunions avec Mme Alami et avec les professeurs).

LE PETIT MEMO DE LA REFORME :

1- NOUVEAUX PROGRAMMES de la maternelle à la fin du collège, applicables dès la rentrée prochaine.

2- CYCLES REDEFINIS :

- ⇒ Cycle 3 = CM1+CM2+6ème
- ⇒ Cycle 4 = 5ème+4ème+3ème

3- EPI et AP = Enseignements Pratiques Interdisciplinaires et Aide Personnalisée

⇒ **C'est quoi ?**

EPI =

Parmi 8 thèmes, il faut pratiquer 2 thèmes par an, soit 6 thèmes en tout sur le cycle 4.

Un thème doit obligatoirement croiser au minimum 2 disciplines.

Les 8 thèmes sont les suivants :

- Culture et création artistique
- Développement durable
- Sciences et société
- Corps, santé et sécurité
- Langues et cultures régionales et étrangères
- Information, communication
- Langues et cultures de l'Antiquité
- Monde économique et professionnel

Les EPI concernent le cycle 4, donc PAS d'EPI en 6ème.

AP =

Chaque élève y a droit, dès la 6ème et sur l'ensemble du cycle 4.

Il s'agit d'un temps dont bénéficie l'élève soit pour acquérir une meilleure compréhension ou méthodologie, soit pour aller plus loin dans l'acquisition de ses connaissances.

⇒ **Combien d'heures ?**

+ 6ème : 3 hres d'AP/élève/semaine
 PAS d'EPI en 6ème

+ sur tout le cycle 4 : 4 hres/élève à répartir entre les EPI (2 à 3 hres) et l'AP (1 à 2 hres)

4- VIE DE CLASSE

⇒ 10 heures de vie de classe par an

5- LES LANGUES

- ⇒ Cycle 3 = LV1 (donc dès le CM1 – dans 95 % des cas, il s'agit de l'anglais)
- ⇒ Cycle 4 = LV2 (dès la 5ème)

Latin et Grec : pourront être abordés dès la 5ème à travers le thème « Langues et cultures de l'antiquité » dans le cadre d'un EPI.

Le latin pourra être approfondi en option à partir de la 5ème (2h/semaine)

6- CLASSES BILANGUES

⇒ Les élèves qui ont débuté une bilangue en 6ème cette année pourront la conserver jusqu'en 3ème, à raison de 2,5hres/semaine (au lieu de 3hres actuellement. Cela revient à dire que l'une des deux langues devient une LV2...)

⇒ Seules les classes bilangues de continuité pourront éventuellement être maintenues en 6ème (« de continuité »= une langue autre que l'anglais qui est apprise en cycle 3 dans une école primaire du secteur)

7- RYTHMES

- ⇒ Emplois du temps bloqués à 26 heures hebdomadaires
- ⇒ Pause méridienne de 1h30
- ⇒ pour les 6èmes, 6h de cours par jour maximum

8- DHG / DOTATION HORAIRE GLOBALE

(c'est à dire, le nombre d'heures allouées aux professeurs pour enseigner leur matière, préparer et mettre en oeuvre les EPI)

- ⇒ la DHG sera de 28h30 la première année (rentrée sept 2016)
- ⇒ et de 29h00 les années suivantes

pour 26h de cours par semaine, EPI, AP, options et Vie de Classe compris.

Aucun établissement ne devrait voir sa DHG diminuer.

9- EVALUATION

- ⇒ Des élèves : par un livret unique du CP à la Terminale, évaluation sur les connaissances et compétences transversales du socle commun à valider.
- ⇒ De la réforme : aucune modalité d'évaluation n'est prévue à ce jour

Les parents en vigilance au Collège Les Battières, pourquoi ?

Bien que l'objectif affiché de la réforme ne saurait être contesté (le Collège les Battières s'inscrit depuis longtemps dans ces objectifs de réussite pour tous!), il n'en reste pas moins que l'application présente des points d'accroche pour le Collège Les Battières, et peut avoir de lourdes conséquences :

- + une injonction de travailler différemment (= les EPI, Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, les modifications des cycles notamment CM1/CM2/6ème), donc de renoncer à des dispositifs qui fonctionnent bien
- + une réduction du budget global attribuable aux actions pédagogiques
- + une obligation de supprimer certaines actions déjà mises en place par le collège et qui répondent aux objectifs de la réforme, pour attribuer leurs parts budgétaires aux EPI
- + une demande du Rectorat de supprimer les classes bilangues alors que le bilangue anglais-allemand est une classe de bilangue de continuité.

Ces difficultés ont abouti à la mise en place de notre part d'une pétition que certains parents ont signée. A la date de notre réunion, nous avons recueilli, 328 signatures.

Du travail conjoint entre les membres du bureau et les membres de l'équipe pédagogique en est résulté un vote négatif lors du Conseil d'Administration du 9 février 2016 lorsque la Direction du Collège a proposé aux administrateurs une nouvelle répartition de la DHG (Dotation Horaire Globale). De ce fait, nous avons obtenu un RDV avec l'Inspection Académique : une délégation constituée de 4 professeurs et un parent a assisté au RDV le 15/03/2016.

Retour sur le RDV avec l'Inspection Académique

<p>+ 30 heures (qui avaient été... oubliées?) ont été réinjectées, ce qui permet de maintenir le dispositif d'accueil des EIP. L'ajout de ces 30 heures, ramène le budget global quasiment au même niveau que cette année (mais reste un peu inférieur cependant).</p> <p>+ il faut dégager 2,75 heures par semaine pour les EPI : ces 2,75 heures seront prises sur des actions qui existent déjà, ce qui suppose de faire un choix de ce qui devra être supprimé, ou faire plus avec moins...</p> <p>+ l'option cirque devra être soit réduite soit supprimée. Monsieur Coutureau (inspecteur académique) doit recontacter Madame Alami à ce sujet.</p> <p>+ refus catégorique de la part de l'Inspection Académique d'ouvrir une 22ème classe = surcharge prévisible des classes pour la rentrée prochaine</p> <p>+ les classes bilangue allemand (en 6ème) sont supprimées aux Battières et transférées au Collège Charcot</p> <p>+ les classes bilangue chinois (en 6ème) sont supprimées.</p> <p>(les élèves qui ont débuté une bilangue en 6ème pourront néanmoins finir leur cursus comme prévu jusqu'en 3ème – ensuite, au Lycée la notion de LV1 LV2 etc n'existe plus : il y aura des classes de langues, avec des élèves de différents niveaux ; les professeurs devront s'adapter)</p> <p>+ la question de l'enseignement du latin n'a pas pu être abordée.</p> <p>+ l'Inspection Académique demande à l'équipe de revoir sa proposition de répartition de la DHG en fonction des nouveaux impératifs liés à l'application de la réforme, et des informations données lors du RDV.</p>

A la suite de ce rendez-vous, l'équipe pédagogique a retravaillé cette répartition de la DHG et le nouveau projet a été présenté au vote lors du Conseil d'Administration du 5 avril 2016. Le résultat du vote est négatif, cette nouvelle répartition est refusée car il manque encore une vingtaine d'heures pour poursuivre un enseignement et un accompagnement des élèves à la hauteur de l'exigence qu'affiche le collège depuis plusieurs années. De ce fait, un nouveau rendez-vous sera demandé à l'Inspection Académique.

NB : nous demandons en fin de réunion à Madame Alami au sujet de la réforme, ce qu'il en sera des horaires des cours, du temps de pause méridienne et des ateliers qui sont proposés sur ce temps : Madame Alami nous informe que les horaires ne devraient pas changer et que le collège souhaite maintenir un temps de pause méridienne de 2 heures pour pouvoir maintenir les accompagnements éducatifs proposés actuellement.

* * *

Les parents sont très impliqués dans la vie du collège, cette implication est largement favorisée par Madame ALAMI qui travaille avec nous en toute transparence et dans un esprit de co-construction. Les parents gardent leur part de responsabilité et d'investissement dans l'éducation de leurs enfants.

Arrivée de Madame ALAMI pour conclure la réunion + pot, échanges informels.

- - -